



CRUE 1910 un siècle après

La Seine en Partage

www.seineenpartage.fr

Immeuble Jacques Chaban-Delmas

101, rue de l'Université - 75007 Paris

9H00 Accueil des participants et ouverture du colloque

Yves JEGO, président-fondateur de l'association, député de Seine-et-Marne, maire de Montereau-Fault-Yonne
Michel VALACHE, président de l'association, vice-président de la CCIP

9H30 1910 toujours présent dans la mémoire collective :

- Les riverains savent mais... ne veulent pas savoir.
Michel VALACHE
- Les grandes inondations de la Seine au cours des siècles.
Louis HUBERT, directeur délégué de bassin, DIREN Ile-de-France

10H00 Qu'a-t-on fait depuis 1910 ?

a) Pour limiter la crue :

- Le rôle des Grands Lacs de Seine.
Pascal POPELIN, président des Grands Lacs de Seine
- Les aménagements du fleuve et des rivières.
Gilles CHERIER, direction des Rivières Ile-de-France à l'AESN
Thierry DIANNE, directeur général du syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Seine de l'Agglomération Troyenne

b) Pour limiter les dégâts de l'inondation :

- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine se prépare à une crue majeure : l'exemple d'un collège et d'une pouponnière.
Anne GUILLON, directrice de l'Eau
- Les mesures prises pour la lutte contre les inondations sur la rivière de l'Oudon.
Gilles GRIMAUD, maire de Segré, président de la Communauté de Communes du canton de Segré et du Syndicat Mixte de la lutte contre les inondations sur le bassin de l'Oudon
- Architecture et urbanisme face aux inondations.
Bruno DUQUOC, architecte
- Le réseau multipartenarial de prévention du risque inondation sur le bassin de la Meuse.
Jacques JEANTEUR, président de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses affluents, conseiller régional de Champagne Ardennes

c) Les dispositions législatives :

- Mesures préventives et urbanisme.
Brigitte MAZIERE, inspectrice générale de l'équipement honoraire
- Évaluation de la pertinence de la couverture des PPRNI : Seine et autres bassins.
Sarah GERIN, Ingénieur d'études à la MRN, doctorante CIFRE à l'Université de Paris Diderot
- Législateurs et riverains :
François LONCLE, député de l'Eure, ancien ministre

13H00 Déjeuner

14H15 Une catastrophe qu'on sait inévitable

a) Les premières crues du XXI^{ème} siècle :

- **Guy DANIEL**, 1^{er} adjoint de Sommières (30) en charge du risque inondation, membre du bureau du syndicat interdépartemental d'aménagement du Vidourle, inondations 2002
- **Gilles DUMAS**, maire de Fourques (30), vice-président du Syndicat Mixte interrégional d'aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer, inondations 2003
- **Eric DOLIGE**, sénateur, président du Conseil Général du Loiret (45) président du Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation
- **Jean-Pierre HURTIGER**, vice-président du Conseil Général, maire de Gien, président de la commission Bâtiment et Construction du SDIS du Loiret, inondations 2003

b) Les dégâts potentiels de la prochaine crue centennale :

- **Roland NUSSBAUM**, directeur de la mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels

15H15 Qui fait quoi ?

- Principe du management global de l'Etat.
Hubert SEILLAN, professeur en droit du danger aux universités de Bordeaux et de Paris Descartes, rédacteur en chef de la revue Préventive Sécurité, directeur général du Groupe Préventive

a) L'Etat

- Disposition Spécifique ORSEC inondations de la Zone de Défense de Paris. Etat des lieux et réponse de la Préfecture de Police à la crise.
Martine MONTEIL, Préfet
Secrétaire Général de la Zone de Défense de Paris, Préfecture de Police
- Sur le terrain être prêt au pire.
Hervé MARTEL, directeur général du Port autonome de Paris, chef de la navigation de la Seine, directeur interrégional du bassin de la Seine, Voies navigables de France

b) Les collectivités

- Les obligations et les responsabilités des maires en matière de lutte contre les inondations.
M^o Véronique FONTAINE ou **M^o Arnaud CHARVIN**, avocats au Département Droit public de FIDAL Cabinet d'Avocats

c) Les entreprises et la culture du risque :

- **Pascal BOMBARDIER**, ERDF, directeur territorial Val-de-Marne
Jean-François DEPIERRE, directeur Régional Lyonnaise des Eaux
Michel PLASSE, directeur Régional Ile-de-France VEOLIA Environnement

16H15 Les grands projets et la prise en compte des risques d'inondation

- **François KOSCIUSKO-MORIZET**, maire de Sèvres, vice-président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, président du SIAVRM
Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France
Gérard SEIMBILLE, président de l'Entente Oise Aisne, 1^{er} adjoint à la mairie de Pontoise

17H00 Clôture du Colloque

- **Louis HUBERT**, directeur délégué de bassin, DIREN Ile-de-France
Michel VALACHE

COUPON RÉPONSE



Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire au plus tôt et de préciser l'identité des personnes qui vous accompagneront. Cette invitation ainsi qu'une pièce d'identité vous seront demandées à l'accueil. Nous vous remercions de retourner ce bulletin dûment rempli, accompagné de votre règlement, à :

La Seine en Partage, Pascale Dugat,
4, rue du Pont Louis-Philippe
75004 PARIS

Conditions d'inscription : Pour les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales, votre inscription doit être accompagnée obligatoirement d'un bon de commande ou d'un ordre de mission.

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une facture dûment établie.

Annulation : Elle doit être obligatoirement formulée par écrit, par courriel la-seine-en-partage@orange.fr ou par fax **01 42 78 36 60**. Pour les annulations formulées moins de 72 heures avant le colloque, les frais d'inscription et du déjeuner ne seront pas remboursés.

Nom

Prénom

Fonction

Tél.

Fax

Courriel

Adresse

CP Ville

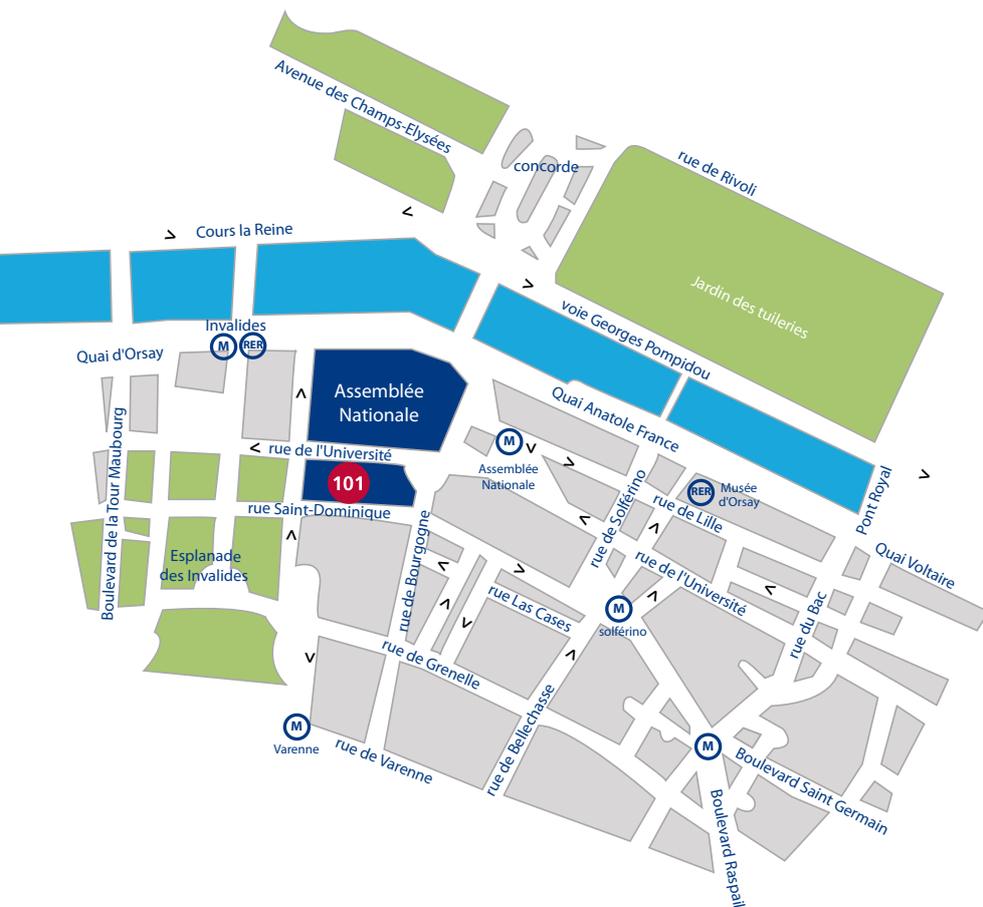
Participation aux frais du colloque par personne

Pour les adhérents : 20 € x personne(s) €

Pour les non adhérents : 65 € x personne(s) €

Déjeuner (facultatif) : 35 € x personne(s) €

Soit un total de €



Adresse

Immeuble Jacques Chaban-Delmas
salle Victor Hugo
101, rue de l'Université
75007 PARIS

Métro

Assemblée Nationale (L12)
Invalides (L13)

RER C

Invalides ou Musée d'Orsay

Bus Ratp

63, 73, 83, 84, 94

La Seine en Partage



www.seineenpartage.fr

